



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Bourgogne : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional Bourgogne, organisé par la BGE Côte d'Or, a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

- **Chakib HAZAIMIA pour HITG (EI)**

—> Graphisme

Catégorie Emergence :

- **Taoufik IZMAR pour BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE (Eurl)**

—> Transport à la demande

• **Région Bourgogne, Dijon (21), quartier des Grésilles**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Création

Chakib HAZAIMIA pour HITG (EI)

—> **Graphisme**

Chakib HAZAIMIA (20 ans) est autodidacte. Il s'est formé seul aux techniques du graphisme. Depuis 2008, il crée des sites internet, des affiches, des bannières publicitaires, des logos et produits dérivés (cartes de visites...) et différentes illustrations.

Il a décidé de créer sa propre entreprise de graphisme en novembre 2010 : HITG, accompagné dans sa démarche par la BGE Côte d'Or. Il s'est installé à Dijon, quartier des Grésilles, dont il est originaire. Sa clientèle est composée à 50% d'entreprises et à 50% de particuliers et il a pu ainsi créer son propre emploi.

• **Région Bourgogne, Chenôve (21), quartier du Mail**

Lauréat Talents des Cités 2011 - catégorie Emergence

Taoufik IZMAR pour BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE (EurI)

—> **Transport à la demande**

Avec une maîtrise de Gestion des opérations logistiques et un BTS Transport Logistique, Taoufik IZMAR (29 ans) a toujours travaillé dans le domaine des transports : responsable camionnage et d'exploitation, chargé notamment d'optimiser les tournées des chauffeurs et la planification des ramassages et recherche de fret. Fort de son expérience professionnelle, il a décidé de créer sa propre entreprise, BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE (EurI), spécialisée dans le transport à la demande. Accompagné dans sa démarche par la BGE Côte d'Or, il lancera son activité en septembre 2011, à Chenôve, quartier du Mail où il habite.

BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE devrait se développer rapidement car les atouts du transport à la demande sont nombreux. Le tarif est peu élevé dans la mesure où il y a plusieurs passagers et donc une mutualisation du coût, le client connaît le prix de son déplacement à l'avance. Par ailleurs, « *ce mode de déplacement contribue aux économies d'énergie et à la limitation de la congestion automobile grâce à la réduction de l'usage de la voiture individuelle* ».

BOURGOGNE TRANSPORT SERVICE proposera des transports de 2 à 8 personnes pour effectuer des courses, des déplacements loisirs ou administratifs. Avec au départ un véhicule de 9 places, Taoufik IZMAR concentrera sa zone de chalandise à un périmètre de 50 kilomètres autour de Dijon. Il a ensuite le projet de s'étendre à toute la Bourgogne. Il a déjà établi les contacts nécessaires pour développer sa clientèle : le Conseil général pour les transports scolaires, les instituts médico-éducatifs, les maisons de retraite, les organismes de tourisme, les entreprises...

Sa clientèle sera diversifiée : personnes âgées, jeunes non motorisés, personnes à bas revenus, adolescents, actifs, personnes à mobilité réduite (PMR). Taoufik IZMAR est particulièrement sensibilisé à la mobilité des personnes handicapées, ayant été lui-même, pendant son enfance, privé de l'usage de ses jambes pendant 2 ans.

Le prix *Talents des Cités* permettra de « *faire connaître plus rapidement son entreprise aux décideurs régionaux, et ce mode de transport au grand public* ». Ce prix est « *une reconnaissance des jeunes talents des quartiers, capables d'innover* ». Taoufik IZMAR veut « *partager sa réussite pour motiver les jeunes. La création d'entreprise est déjà un message de réussite et d'ascenseur social formidable* ».

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun.
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, *Talents des Cités* a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc
T. +33 (0)1 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com